Article extrait du Magazine du Conseil Général de Novembre 2006.

L'envol de La huppe du Paradou

Nouvel interlocuteur du Département en matière de protection de l'environnement, l'association bernerienne fait de la restauration du littoral son cheval de bataille.

Les membres du bureau de l'association La huppe du Paradou

« Rétablir le chemin des douaniers dans sa continuité » martèle Lucien Brunel, président de l'association La huppe du Paradou. Projet significatif, l'aménagement et l'animation de l'espace naturel sensible du vallon de Versanne, un site auquel le Département apporte toute son attention, au même titre que les sites des Roches dorées et Port Royal. *« Nous souhaitons contribuer non seulement à préserver cet espace, mais également à l'utiliser d'une manière pédagogique et ludique auprès du public. »* Cette partie du littoral présente des caractéristiques naturelles rares : *« le vallon est un site de nidification de nombreuses espèces, dont la huppe, mais aussi de geais. On y rencontre beaucoup d'écureuils et on peut observer des plantes remarquables. Un recensement de la flore et de la faune est nécessaire, nous en parlerons à Françoise Verchère*, lorsque nous la rencontrerons à la fin du mois »* ajoute Lucien Brunel.

* vice-présidente du Conseil général en charge de l'environnement et de la protection de la nature.

Contact : 02 51 74 68 56 et sur le site www.lahuppeduparadou.com